

d'hui par son distingué successeur, parce que, depuis quelque temps, les circonstances ne lui ont pas permis de suivre les progrès qu'elle a faits.

Ce n'est pas parce qu'on n'enseigne, dans nos séminaires et nos collèges, que ce qu'on enseignait à la cession du Canada à l'Angleterre, que nos élèves savent l'anglais, la tenue des livres, l'histoire de la littérature jusqu'à nos jours, l'histoire contemporaine et celle des Etats-Unis jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Ce n'est pas parce qu'ils veulent être des attardés et des trainards que les professeurs des collèges affiliés se réunissent de temps en temps à Québec, pour y discuter les questions d'éducation et mettre les programmes du baccalauréat en rapport avec les progrès étudiés, constatés et appréciés des sciences.

Ce n'est pas parce qu'ils boudent au progrès que ce congrès des études, qui devait avoir lieu cette année, a été remis à l'an prochain. Ils veulent permettre à un certain nombre d'entre eux de se rendre à Paris, d'y visiter surtout la partie scolaire de l'Exposition, voir ce qui se fait dans les autres pays et venir faire bénéficier le nôtre du fruit de leur voyage et de leurs études.

Un trop grand nombre de nos compatriotes qui écrivent sur la question de l'éducation, sans être suffisamment renseignés, cherchent à faire croire que l'enseignement secondaire au Canada laisse beaucoup à désirer ; ils ne cessent d'affirmer dans leurs écrits qu'en France, cet enseignement s'est grandement amélioré depuis un siècle et que les nombreuses réformes dont il a été l'objet ont produit les meilleurs résultats. Or cette dernière affirmation ne semble pas plus vraie que la première.

On parlait tellement en France de la baisse générale des études dans toutes les branches de l'enseignement secondaire, que, l'an dernier, la Chambre des députés a nommé une commission de trente-trois membres, chargée par elle d'étudier la nature et les causes de ce qu'on appelait "la crise universitaire". Cette commission a fait une enquête aujourd'hui publiée, et les procès-verbaux remplissent plus de quatorze cents pages à deux colonnes in-quarto. Cet ensemble de documents constitue le fond le plus instructif et en même temps le plus autorisé que puissent consulter ceux qui veulent avoir une idée juste et parler avec vérité du point où en est aujourd'hui l'enseignement secondaire en France.

L'enquête a été entreprise sérieusement et sérieusement conduite. La Commission a fait appel à tous les anciens Ministres de l'Instruction Publique, à tous les principaux proviseurs et professeurs des lycées, à tous les supérieurs des séminaires et des collèges libres, à tous les hommes sérieux qui se livrent à l'œuvre